

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf et le premier avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Étaient présents: GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / RIVOIRE Yves / BAYARD Jean Marc / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / GUITAUD Jean / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie

Était excusée: DALLOZ Marie Claude (pouvoir a Monsieur GUITAUD)

Étaient absents: COTTIN Eric / BOULET Françoise

Le conseil Municipal étudie les différents tracés proposés par RFF (réseau ferroviaire de France)

Les différents tracés sont ABCDEFG

Les trois tracés CEG traverse Beurepaire en Bresse en isolant le hameau de la chaîne du reste de la commune (15 habitations)

Ces trois tracés ont une grosse incidence sur le bâti

86 habitations seraient concernées (La Chaîne: 15 – Rue des Collots Chemin des Fourneaux- Rue du Bois d'Amont : 22 - Rte de Franche Comté et Rue des pommiers : 15 – Rue du Revermont: 15 – Le haut des Morets: 25 Rue de Purlans: 4 et la zone de la chaîne où 20 entreprises seront touchés)

Des terrains agricoles seront supprimés et un étang touché

La zone de la chaîne dont les derniers terrains viennent d'être vendus a été construite avec des fonds publics et serait détruite par des fonds publics et, coupée en 2

La construction d'un ouvrage d'art sur l'étang de Villeron (zone Znief) paraît complètement invraisemblable et coûteux ainsi qu'un souterrain sous l'A 39

Les tracés C E G sont sinueux et, inévitablement, la vitesse de la LGV serait peu performante

Les lieux de passage C E G sont des endroits surélevés et, de ce fait, les nuisances sonores seraient démultipliées

Les 3 nouveaux tracés C E G n'ont pas été réfléchis et, encore moins étudié convenablement. 2 mois de d'étude pour pareil projet. Cela est consternant

Le conseil municipal vote à bulletin secret: CONTRE TOUS LES PROJETS

1 abstention

12 contre tous les projets de tracés du LGV EN BRESSE

- Une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes le 14 avril 2009 à 20 heures 30 concernant le projet de LGV en présence de Monsieur Michel COULON conseiller général, Monsieur Thierry GROSJEAN et Monsieur GUILLOT Président d'ACTIF en Bresse

- Le conseil fixe le montant des Cartes de tennis pour l'année 2009

* 20 euros pour les adultes

* gratuit pour les moins de 16 ans